

## CHAPITRE 6

### L'AGRICULTURE

par Antoine Mapangui et Jacques Sénéchal

#### LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'AGRICULTURE DU MAYOMBE

L'agriculture du Mayombe joue un rôle important dans le système alimentaire congolais, en tant que principale source de banane douce et en tant que pourvoyeuse de manioc pour Pointe-Noire. Le Mayombe central, en particulier autour des Saras, est probablement le pays rural le plus actif de tout le Congo pour la production alimentaire : en effet, une étude du trafic vivrier de la quarantaine de gares que compte le réseau ferré congolais a montré qu'aucune gare n'expédie vers les villes plus de produits de l'agriculture paysanne locale que Les Saras. Pour 1985, on peut estimer les expéditions de vivres de cette gare à environ 3 000 tonnes, soit une moyenne de 250 tonnes par mois, ou encore plus de 8 tonnes par jour.

Au moment où les autorités nationales se préoccupent à juste titre de l'autosuffisance alimentaire du pays, il est nécessaire d'accorder à l'agriculture du Mayombe l'attention (financière !) que justifient son importance actuelle, ses possibilités certaines de développement et son rôle nécessaire dans l'alimentation des grandes villes du pays : les travaux de l'équipe "Santé et urbanisation" du Centre ORSTOM de Brazzaville ont mis en évidence une malnutrition réelle, même si elle est rarement dramatique, de la majorité des enfants de Brazzaville; les enquêtes de B. Kouba ont montré que le principal facteur limitant de la consommation de la banane est son prix, trop élevé pour qu'on puisse en acheter souvent; il y a donc un marché potentiel important si l'on peut abaisser les coûts de la production et de la commercialisation; cet abaissement des coûts serait salutaire pour la santé des enfants de la ville.

Indépendamment de ce marché potentiel lié à un accroissement de la consommation par tête, il y a, en permanence, la croissance de la demande due à la croissance démographique des villes : supérieure à 6 % l'an depuis une vingtaine d'années, à Brazzaville comme à Pointe-Noire !

Malheureusement, il existe des entraves au développement de la production agricole du Mayombe qui expliquent sa stagnation, voire son recul : si la production actuelle se maintient sensiblement au-dessus de celle que l'on atteignait au temps où le Congo exportait vers la France (vers 1960), il semble cependant que depuis une décennie, il y avait eu un déclin : les expéditions par wagons entiers ont baissé en moyenne de 100 tonnes par an de 1975 à 1984.

La première contrainte limitant la production est le climat : l'humidité permanente de l'air assure, certes, la reprise des drageons plantés et limite la mortalité des plants, mais la très faible pluviosité des quatre à six mois de l'hiver austral (mai-juin à septembre-octobre) limite considérablement la production, l'irrégularité interannuelle des précipitations ajoutant ses effets à cette donnée valable tous les ans. Cela pose le problème de l'irrigation : le bananier, principale plante cultivée dans la région, se trouve ici dans un domaine écologique où sa survie n'est pas menacée, mais où il ne peut donner de bons rendements sans un apport d'eau; il semble certain par conséquent qu'une irrigation

augmenterait fortement les rendements, qui baissent de moitié pendant la saison sèche; mais le véritable problème est de savoir si, dans les conditions locales, cette irrigation peut être rentable.

Une seconde entrave à l'essor de la production est l'évolution de la population agricole active. On a vu, dans le chapitre sur le peuplement, que si la population d'âge actif dans son ensemble s'accroît et se rajeunit, la population agricole active, elle, est vieillie et fortement féminine. Les femmes, qui, outre l'agriculture nourricière, ont la charge de nombreux travaux domestiques (corvées d'eau, de bois, préparation des repas, soins aux enfants, etc.) ne peuvent dégager d'excédents agricoles importants, faute de temps et d'énergie, et la production ne peut croître si les productrices actuelles vieillissent et meurent sans être remplacées par de jeunes femmes. Or beaucoup de jeunes femmes fuient l'agriculture pour sa pénibilité et sa faible productivité : elles préfèrent aller en ville "prendre leur part" du salaire d'un homme dont elles ne sont le plus souvent que la maîtresse pas toujours attitrée. Ce refus du travail de la terre explique que les jeunes femmes ne soient pas plus nombreuses que leurs aînées dans la population active agricole, alors que la démographie générale est très saine, très progressive. Chez les hommes, la situation est encore beaucoup plus grave puisque, toujours malgré une démographie générale largement positive, le renouvellement des générations de producteurs se fait mal, comme le prouve la pyramide des âges de la population agricole active. Il faut voir là une des causes du recul de la production de banane dans la dernière décennie, car la production de banane est avant tout l'affaire des hommes.

Mais l'obstacle majeur au développement de la production est certainement l'état du réseau routier : insuffisant en kilométrage, déplorable quant à sa qualité; il faut dire que la vigueur du relief et de la végétation, le nombre des rivières pérennes et l'abondance des pluies de novembre à avril rendent très coûteux l'établissement et l'entretien des routes dans cette région. Le résultat est que les rares routes ne donnent accès qu'à une faible partie des terres agronomiquement cultivables : les terres économiquement cultivables se résument à un couloir de part et d'autre des routes et ces terres, trop sollicitées depuis 30 ou 50 ans, se fatiguent. Les rendements baissent non seulement à cause de l'épuisement des sols, mais aussi en raison de l'installation de populations de prédateurs et de parasites des cultures.

Or les populations qui peuplent le Mayombe ne sont pas préparées techniquement à faire face à cette baisse des rendements. Habituelles depuis toujours à disposer d'espace, elles pratiquent une agriculture très extensive, qui demeure sans doute la plus rentable sur les défrichements récents, les plus éloignés des routes, mais qui trouve ses limites dans les plantations vieillies des lieux les plus accessibles. D'où le désarroi des vieux planteurs, qui se souviennent des rendements d'autrefois, et qui s'adressent aux chercheurs pour résoudre le problème de la baisse des rendements.

Il reste que l'agriculture bananière du Mayombe est presque certainement l'agriculture la plus prospère et la plus rentable dans le Congo d'aujourd'hui, et que des possibilités nouvelles et considérables viennent de s'offrir à elle grâce au réalignement du chemin de fer Congo-Océan entre Bilinga et Loubomo. Le Mayombe est traversé depuis 1985 par une nouvelle voie ferrée : cinq gares nouvelles dans le Mayombe, communiquant plus aisément avec Brazzaville et Pointe-Noire. Les riverains de l'ancienne voie se sont inquiétés pour l'avenir de cette voie : sera-t-elle entretenue et desservie ? ou sera-t-elle abandonnée ? Les autorités politiques ont toujours assuré que l'on maintiendrait les deux voies et, de fait, actuellement, les deux voies sont en fonction, et c'est excellent pour le Mayombe. Mais on ne peut s'empêcher d'envisager qu'un jour ou l'autre le coût d'entretien de l'ancienne voie soit jugé démesuré, soit par rapport aux recettes de l'entreprise nationale

de transport (l'ATC, qui gère le CFCO, les ports et les voies navigables), soit par rapport à sa contribution au système économique national. L'abandon de l'ancienne voie est sincèrement exclu, pour le moment, par les décideurs politiques. Mais c'est une hypothèse qu'aucun planificateur économique sérieux ne peut refuser d'envisager : ainsi, l'avenir de l'agriculture du Mayombe repose d'abord sur cette première interrogation sur l'avenir de l'ancienne voie. Une autre inconnue majeure concerne la route nationale n° 1 (Brazzaville - Pointe-Noire), qui traverse le Mayombe de part en part : quand sera-t-elle goudronnée et selon quel tracé ? Car le bitumage de cette route, qui est inéluctable, changera radicalement les conditions de l'agriculture au Mayombe.

Des réponses qui seront données à ces questions dépend la répartition future du peuplement et des activités. On peut envisager en effet trois devenirs possibles :

1. Le peuplement et les implantations agricoles ne se modifient pas parce que les deux voies sont maintenues et qu'il ne se trouve pas assez de candidats à l'aventure pionnière qu'est la mise en valeur des terrains traversés par le réalignement : c'est peu probable, mais c'est quand même possible. Dans ce cas, des sols riches parce que "neufs" resteront inutilisés par l'agriculture, qui se perpétuera sur les terres fatiguées proches de l'ancienne voie. Le danger pesant sur le capital écologique forestier sera limité dans l'espace, mais aggravé sur les espaces concernés si une intensification judicieuse des systèmes agricoles n'intervient pas (danger d'érosion et d'épuisement des sols, danger de savanisation).

2. La nouvelle voie est colonisée et mise en valeur, sans abandon de l'ancienne voie, par une majorité de gens ne venant pas des gares de l'ancienne voie : le peuplement et les activités agricoles s'étalent dans l'espace; des bretelles routières de raccordement se créent entre les deux voies; un véritable réseau de communications se crée dans la région. C'est l'hypothèse la plus favorable à court terme pour l'économie de la région, mais le capital écologique, dans ce cas, serait menacé sur de vastes superficies et il faudra veiller à ce qu'une utilisation égoïste et irréfléchie des terres vacantes n'aboutisse pas à la dégradation irrémédiable de leur fertilité pour des récoltes éphémères ne profitant qu'à quelques-uns.

3. L'ancienne voie ferrée finit par être abandonnée et la nationale bitumée suit peu ou prou le nouveau tracé : dans ce cas, l'abandon progressif des villages situés sur l'ancienne voie semble inéluctable; l'opération se soldera par un transfert de la population vers le sud, profitable, dans un premier temps, aux jeunes, qui trouveront des terres "neuves", mais pénibles pour les agriculteurs plus âgés qui n'auront pas eu la force morale ou physique, à leur âge, de repartir à zéro, ou qui l'auront tenté, obligés par les circonstances, mais sans succès véritable, et avec un déchirement certain. Dans ce cas, les bananeraies, les champs de manioc et les jachères actuelles seront peu à peu remplacées par une forêt secondaire de plus en plus haute et de plus en plus vieille; les ruines des villages actuels disparaîtront progressivement, comme ont disparu les villages du Mayombe antérieurs à la construction du premier chemin de fer. Cette hypothèse apparaît peu probable, vu l'importance du peuplement et des activités sur l'ancienne voie et vu la probabilité que le bitumage de la nationale se fasse assez tôt pour qu'elle suive le tracé actuel.

En fin de compte en effet, l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable à terme est que seule la nouvelle voie ferrée sera maintenue, mais que la route nationale sera goudronnée dans peu d'années à peu près selon son tracé actuel, qui suit plus ou moins

l'ancienne voie ferrée. Dans ce cas, on aurait dans l'avenir deux axes de communication importants et distants d'une vingtaine de kilomètres : la nationale bitumée au nord, passant par Les Saras et Mvouti, et le chemin de fer au sud.

## GENERALITES SUR LE SYSTEME AGRAIRE DU MAYOMBE

### L'histoire agraire du Mayombe

Les structures agraires et l'état actuel des écosystèmes ne peuvent être compris et analysés sans la connaissance des grandes étapes de l'histoire agraire du Mayombe. En effet, la mise en valeur des terres du Mayombe s'accélère à partir des années 50 avec la fin de la construction du CFCO, le démarrage de l'exploitation forestière et de la culture associée du limba et de la banane ce qui a porté ainsi un coup net aux réserves forestières de cette zone située à 70 km seulement de l'océan Atlantique. Par la suite, jusqu'aux années 60, l'intégration des paysans du Mayombe se poursuivit par l'introduction du cafier et du cacaoyer ainsi que l'instauration du crédit bancaire.

Ce développement économique au moyen (Les Saras) et bas Mayombe (Bilala-Bilinga), basé sur l'exploitation forestière et l'agriculture notamment de la banane-dessert de type "Gros Michel", s'est accompagné d'une poussée démographique concentrée dans les gares du CFCO, ce qui accrût davantage la pression sur la forêt pour la satisfaction également des besoins domestiques. Sur les grandes pentes du haut Mayombe, la situation a été un peu différente. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation des terres débute sous la forme d'une frontière agricole qui est le fait de paysans yombe pauvres, pratiquant une agriculture d'autoconsommation. L'introduction de la banane-fruit Gros Michel n'intervint qu'assez tardivement grâce à m. Vigoureux, exploitant de bois et d'or installé à Dimonika.

D'une façon générale, dans les années 20, on conçut beaucoup de projets agricoles et on eut beaucoup d'espoir dans l'agriculture, mais le commerce extérieur du Congo est resté, jusqu'à nos jours, très réduit dans le domaine des produits agricoles. En 1929 encore, la production agricole reste basée sur la cueillette, malgré l'introduction de plusieurs cultures de rente (cacaoyer, cocotier, hévéa). A cette époque, on ne pensait pas encore à la banane comme culture de rente et notamment d'exportation. Si la banane-légume (banane plantain) est cultivée depuis longtemps en plantations vivrières traditionnelles, la banane-fruit Gros Michel est d'introduction assez récente. La décision ne fut prise qu'en 1936 par l'administration coloniale qui choisit comme zone d'essai du Gros Michel la zone du Mayombe comprise entre Mvouti et Bilala. Mais la guerre de 1939-1945 devait interrompre l'essor amorcé.

Les projets visant à relancer la culture bananière dans le Mayombe congolais virent le jour en 1954-1955, grâce à l'initiative de m. Vigoureux, directeur de la Société minière de Dimonika et de la Société forestière du Mayombe. S'inspirant de l'exemple belge au Mayombe zairois, des "contrats sylvo-bananiers" qui engagnaient les bénéficiaires à planter des bananiers pour eux-mêmes et des limbas pour les Services des eaux et forêts furent instaurés. Mais le relief très découpé du Mayombe, notamment le long du chemin de fer, réduit les surfaces utilisables à des vallées étroites et allongées, sinuueuses souvent, qui obligent les planteurs à créer une infrastructure routière peu rentable. Dès 1960, ce système de contrats sylvo-bananiers fut remis en cause et Vigoureux abandonna la culture de la banane ainsi que ses activités forestières et minières en 1961 (Vennetier, 1968).

Cependant, la production individuelle, qui se maintenait, trouvait des débouchés sur les marchés urbains (Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo). Ceci encouragea les autorités à mettre sur pied, dès la fin de 1961, un projet dit "Opération bananes Mayombe" faisant appel à des crédits FAC. Mais ce projet, remarquablement conçu sur le papier, présentait pourtant un défaut majeur : la nécessité de se procurer des terres "neuves", ce qui entraînait l'implantation des bananeraies d'Etat dans une zone presque dépeuplée du Mayombe méridional, d'où la rareté de la main-d'oeuvre disponible et l'établissement d'une infrastructure routière coûteuse (Vennetier, *op. cit.*).

L'opération fut abandonnée au cours de l'année 1966. Les bananeraies de type moderne sont désormais inexistantes au Mayombe, bien que certaines plantations de Magny, aux Saras, soient encore utilisées par quelques paysans "héritiers" de Vigoureux. Actuellement, l'essentiel de la production est assuré par les plantations familiales de faibles superficies installées dans les vallées.

#### **LES PLANTES CULTIVEES AU MAYOMBE**

Le bananier Gros Michel est la variété la plus cultivée au Mayombe pour son fruit qui est consommé comme dessert. La deuxième place est tenue par le manioc (*Manihot utilissima*), qui est la plante vivrière de base des populations congolaises. Elle est généralement cultivée en association de faible densité avec d'autres cultures vivrières telles que le maïs, l'igname, le plantain, le taro, l'arachide, les légumes locaux.

Le cafier et dans une moindre mesure le cacaoyer, presque délaissés au haut Mayombe, connaissent un nouvel essor dans la zone de Bilala et de Bilinga.

#### **PRINCIPAUX SYSTEMES AGRICOLES DU MAYOMBE**

Le Mayombe est une région de forêt et de montagne à ensoleillement faible : la nébulosité est presque permanente; les brouillards sont fréquents. Par ailleurs, le système agraire traditionnel se traduit par une appartenance de la terre disponible à toute la communauté villageoise : il n'y a aucune contrainte foncière majeure chez les Yombe.

##### **Polyculture vivrière à base de manioc**

###### **GENERALITES**

C'est une agriculture familiale de faible superficie (2 000 m<sup>2</sup> en moyenne), qui procure aux populations du Mayombe l'essentiel des produits de leur alimentation de base. Elle concerne essentiellement la culture du manioc, le plus souvent en association de très faible densité avec d'autres cultures vivrières (maïs, courge, igname, plantain, légumes locaux). Elle occupe le plus grand temps des femmes.

###### **TECHNIQUES CULTURALES**

Cet ensemble de systèmes culturaux traditionnels de défriche sur brûlis est de type itinérant et utilise les pratiques culturelles suivantes :

### *Choix du terrain*

Le paysan du Mayombe implante les champs de manioc en tenant compte des exigences de cette culture, mais également de la végétation. La raideur des pentes n'est pas jugée par les paysans du Mayombe comme un facteur limitant pour la culture du manioc : on peut voir des plantations sur des pentes excédant 40 %.

### *Préparation de la parcelle*

Elle se fait en deux opérations bien distinctes : le défrichement de la végétation forestière (recépage du sous-bois et abattage des arbres) avec l'aide des machettes et des haches pendant la saison sèche de juin à août d'une part, et le brûlis des abattis séchés au mois de septembre d'autre part.

L'homme en cette zone forestière du Mayombe se contente du défrichement, qu'il effectue généralement seul. Le reste (brûlage et opérations culturales suivantes) est le travail des femmes et des enfants.

Le brûlis, dont dépend la récolte future, est une opération culturale délicate à réussir dans cette région forestière très brumeuse. Parfois des pluies précoces viennent annuler les efforts consentis pour le défrichement : on peut observer de temps en temps des champs mal brûlés qui sont tout simplement abandonnés.

### *Bouturage et semis*

Dès les premières pluies, en octobre, les paysannes aidées de leurs enfants et parfois de leurs époux bouturent le manioc (et quelques ignames) et sèment dans les meilleurs endroits (pieds de souches bien brûlées) les quelques cultures à graines associées. Cette opération se fait sans "houage" préalable de la plantation. Au Mayombe, les paysannes utilisent une technique très simple : quelques coups de machette ameublissent le sol au point où doivent être plantées les boutures de manioc (Vennetier, 1968). On utilise généralement ici deux ou trois boutures prélevées dans les plantations de deux ans (Nassidiho, 1987).

### *Entretien et récolte des cultures*

Les paysannes procèdent généralement à un ou deux sarclages au cours de la première année de culture : le premier a lieu en janvier-février, pendant le ralentissement des pluies appelé "petite saison sèche", tout en récoltant les cultures associées de cycle court (maïs, arachide); un deuxième sarclage n'intervient que si la plantation est envahie de mauvaises herbes avant que le manioc ne recouvre assez bien le sol. Les résidus du désherbage et des récoltes sont laissés au sol, parfois au pied des plants de manioc.

Les récoltes des différentes cultures sont échelonnées et celle du manioc est étalée et débute à 15 mois après bouturage pour finir à trois ans, quand le champ est déjà en jachère.

### *Rotation des terres en culture*

La rotation des terres en culture se fait dans l'espace disponible pour la communauté rurale. La rotation est rapide en raison surtout de l'envahissement par les mauvaises herbes, qui intervient dès la fin de la deuxième année de manioc.

Ce système d'association culturale permet cependant de réduire les superficies à défricher et à entretenir, en regroupant des cultures dont les récoltes sont échelonnées (*relay cropping*). Dans les jachères, la forêt se reconstitue lentement (10 ans et plus) et sous forme "secondaire" bien moins haute, où domine d'abord le parasolier (*Musanga cecropioides*) (Moutsambote, 1985).

### **CONCLUSION**

La polyculture vivrière au Mayombe est donc une agriculture traditionnelle, itinérante et extensive de défriche-brûlis, généralement implantée sur des versants pentus et bien exposés au soleil. En résumé, les caractères dominants de ce système sont :

- outils agricoles rudimentaires (coupe-coupe, hach, daba);
- culture temporaire sur brûlis;
- utilisation exclusive de l'énergie humaine;
- absence de fertilisation autre que celle apportée par le brûlis;
- association de cultures à base de manioc;
- faible importance des réserves de nourriture dans les villages (récoltes échelonnées, étalées, et absence de greniers villageois);
- attribution de la plus grande partie des activités agricoles de production alimentaire aux femmes qui sont déjà, par ailleurs, occupées par les travaux ménagers quotidiens (transport et distribution d'eau, de bois de chauffe, charges familiales) (Bensalem, 1986);
- faiblesse des rendements.

### **Monoculture commerciale**

#### **GENERALITES**

C'est une agriculture commerciale de plantation de café, de cacao, de banane-fruit, en culture généralement pure.

Les efforts des colons portèrent, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avant tout sur le café et le cacao, et bien plus tard sur la banane-fruit Gros Michel. L'avenir devait décevoir les espoirs notamment mis dans les deux premières cultures, et cela malgré les campagnes lancées en 1936 puis en 1950 pour une reprise de la culture du café dans le district de Mvouti. On peut cependant signaler aujourd'hui un certain regain d'activité dans le territoire de Bilala-Bilinga pour la culture du café et du cacao (blocs de culture des coopératives agricoles et planteurs individuels).

Au Congo, la banane Gros Michel est une spécialité du Mayombe (près de 85 % des bananes-fruit commercialisées au Congo le sont par le seul district de Mvouti), où on la rencontre dès les années 60 dans plus d'un champ sur trois (Soret). Les cultures de rente sont surtout l'affaire des hommes, qui excluent le brûlis comme technique culturale.

## **TECHNIQUES CULTURALES**

### ***Choix du terrain***

Les bananeraies de Gros Michel sont généralement implantées, dans le Mayombe dans les vallées (fond et tiers inférieur des versants) et sur de bas replats, souvent de faible superficie. Les versants avec des pentes très fortes sont en principe évités, car les paysans connaissent bien la sensibilité du bananier au vent.

Le choix du terrain est donc une question importante pour le paysan : en raison du transport des régimes, la plantation doit être à proximité de pistes carrossables. Par ailleurs, on préfère ouvrir les plantations en forêt primaire pour limiter un enherbement précoce abondant. Parfois, la bonne reprise de quelques drageons plantés par le paysan sous forêt décide celui-ci du choix de la parcelle (technique des tests préculturaux).

### ***Mise en place de la plantation***

La première opération culturale, le recépage à la machette du sous-bois, est suivie du bouturage des drageons. Ensuite les agriculteurs abattent une partie des arbres (épargnant les plus gros ou ceux qui sont utiles), qui s'entremêlent au-dessus du sol, constituant ainsi une couverture végétale aérée de plus de 50 cm d'épaisseur et qui est laissée au pourrissement. Chaque année les planteurs recommencent ces mêmes opérations en avançant plus avant dans la forêt dense, généralement le long d'une même vallée serpentant dans la montagne. C'est ainsi que ce premier temps du cycle cultural peut avoir lieu à n'importe quelle époque de l'année. Mais le plus souvent on préfère planter les drageons en septembre-octobre pour profiter des pluies de ce premier cycle pluvieux.

Le deuxième temps du cycle cultural de ce système est celui de la croissance des jeunes drageons du bananier Gros Michel, qui s'effectue simultanément avec la décomposition des abattis. La plantation se fait en touffes libres.

### ***Récolte des régimes et entretien de la plantation***

La première récolte, qui n'intervient que 8 à 10 mois après le bouturage, est faite manuellement. Le recré forestier est chaque fois recépé à la machette et laissé sur place à pourrir, constituant ainsi un mulch.

### ***Rotation des terres de culture***

Une bananeraie de Gros Michel bien entretenue peut durer au Mayombe jusqu'à dix ans et plus. Par la suite, la parcelle est abandonnée à une très longue jachère (dix, à quinze ans) ou bien est reprise sitôt après pour les cultures vivrières.

## **CONCLUSION PARTIELLE**

La monoculture commerciale, et notamment celle du Gros Michel, qui domine l'économie rurale du Mayombe, est une agriculture traditionnelle, semi-permanente et très extensive, puisque les planteurs ne comptent que sur la robustesse de la plante pour obtenir, sans soins particuliers, les récoltes escomptées (Mapangui, 1987).

Elle est essentiellement caractérisée par la technique de défriche-pourrissage (création "géniale" du planteur du Mayombe), qui apparaît d'ores et déjà comme la plus adaptée aux conditions écologiques de cette zone très accidentée caractérisée par une humidité importante (brouillard, précipitations occultes), des sols ferrallitiques sensibles à l'érosion par l'eau de ruissellement et pauvres en éléments nutritifs.

#### *Les cultures de case*

Ces "jardins", ou mieux encore vergers de case, consistent en des cultures diverses, vivrières mais aussi pharmaceutiques (Michon, 1986) - légumes, arbres et arbustes - implantés aux alentours des cases, situés de cette façon à proximité des utilisateurs. Cet ensemble forme une ceinture verte plus basse que les forêts spontanées mais qui prospère d'autant mieux qu'elle bénéficie des apports permanents d'ordures ménagères et d'excréments humains et animaux. Par ailleurs, elle résiste aux feux annuels. Ainsi, les débris végétaux pourrissent au lieu de brûler, et le sol s'en trouve enrichi d'autant.

#### *Les associations culturales "limba-plantes cultivées"*

Dès l'année 1960, des contrats sylvo-bananiers inaugurent l'introduction des associations limba-plantes cultivées. Par la suite, des associations limba-cacaoyer et limba-caféier ont été essayées dans le terroir de Bilala par les Services des eaux et forêts. Mais dans ce terroir, le développement important des plantations de limba à proximité des gares de Bilala et Bilinga fait augmenter considérablement les distances villages-champs (10 km et plus). Par ailleurs, les gares assez peuplées de Bilala et Bilinga constituent, à la sortie du Mayombe plus fertile que la plaine côtière sablonneuse, les principaux centres de production alimentaire ravitaillant la ville de Pointe-Noire. La pression démographique est donc très forte dans cette zone occupée par la forêt de limbas plantés. Compte tenu de tout cela, la culture familiale s'est vite développée sous limba malgré les interdictions de départ des services officiels. On peut distinguer deux types d'associations culturales paysannes sous limba (*Terminalia superba*) :

l'association limba-bananier est la plus pratiquée dans cette zone Bilala-Bilinga (Ngouissani, 1985); c'est également la plus bénéfique aux deux espèces associées (Tran Van Nao, 1980; Koyo, 1981). Les paysans défrichent le sous-bois des limbas sans brûler; ils le laissent pourrir pendant que le bananier et le limba se développent sans trop de problèmes. Bien que l'analyse des variances ne révèle pas de différence significative, Koyo (1981) a observé que les limbas en association sont relativement plus gros que ceux en culture pure. Les limbas bénéficient des entretiens réalisés pour les bananiers;

l'association limba-manioc est moins pratiquée en raison de l'exigence du manioc en lumière et du fait que le limba craint le brûlis. Bien que les différentes analyses statistiques effectuées sur divers paramètres liés aux deux espèces en association ne présentent pas de différences significatives, on observe cependant que le limba et le manioc en monoculture se comportent mieux que lorsqu'ils sont associés : le premier est très sensible aux feux, et le second exige beaucoup plus de lumière et de propreté au sol (ce qui nécessite le feu dans les façons culturelles traditionnelles du Mayombe).

## **LES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA PRODUCTION DE LA BANANE**

### **La production de la banane est liée dès l'origine au chemin de fer**

Comme le dit Vennetier, "c'est la construction du chemin de fer qui permit d'envisager cette production nouvelle, grâce aux facilités de transport que celui-ci offrait après son achèvement". Le chemin de fer fut achevé en mai 1934. Dès juin 1936, l'administration coloniale avait décidé d'essayer de lancer une production de banane douce dans le bas Mayombe. En réalité, les plants furent distribués dans toutes les gares du Mayombe, et c'est le Mayombe central, dès le départ, qui planta le plus grand nombre de bananiers; au total, c'est plus de 40 000 rejets originaires du Cameroun qui furent mis en place en novembre 1936. Vennetier, de qui nous tirons cet historique, nous dit que "la réussite fut remarquable, tous les plants ayant repris"; la production trouva preneur partie sur place (chez les travailleurs de la Société des Batignolles et chez les voyageurs des trains), et partie dans les villes voisines en plein essor : Pointe-Noire et Dolisie (redevenue Loubomo en 1975). Dès le départ, donc, la production de banane dans le Mayombe est une activité à but commercial étroitement liée au chemin de fer, qui assure les débouchés et le transport.

### **Culture venue d'ailleurs, la banane douce a d'abord été cultivée par les immigrés**

Dès 1934, six planteurs européens, dont quatre installés près de Bilala, s'étaient lancés dans la production de banane. Vennetier nous dit qu'ils eurent très vite 20 000 bananiers en terre, mais ils furent mobilisés pendant la seconde guerre mondiale et leurs plantations furent abandonnées. Après la guerre, un autre Européen, un Belge, A. Vigoureux, devint le plus grand planteur du Mayombe. Si nous comprenons bien Vennetier, il fut l'initiateur, au Congo français, des "contrats sylvo-bananiers", système cultural et foncier mis au point par ses compatriotes du Congo belge au Mayombe méridional. Au moment où le "Moyen Congo" (français) accédait à l'autonomie, puis à l'indépendance, Armand Vigoureux possédait une grande plantation sylvo-bananière à Magny, à quelques kilomètres des Saras, et d'autres, plus petites, à Girard (aujourd'hui Malemba), Mpounga et Dimonika. Véritable organisateur de la production bananière de 1954 à 1961, A. Vigoureux abandonna ses plantations en 1961 pour des raisons que nous ignorons. Pendant un quart de siècle, il n'y eut plus de planteur européen au Mayombe. Mais voici qu'en 1987, nous apprenons qu'un citoyen français est sur le point de créer une grande plantation de banane aux environs de Bilala.

Hormis le rôle joué par quelques Européens dans l'histoire de la production bananière au Mayombe, il convient de signaler aussi le rôle des allochtones africains dans la promotion de cette culture. Comme c'est presque une règle, la population autochtone est attachée à ses habitudes, parce qu'elle est chez elle. Au contraire les immigrés, qui ont, par le fait même de leur migration, rompu avec leur milieu d'origine, ont l'esprit plus ouvert aux innovations : ce sont eux, les originaires du Pool et de l'Angola en particulier, qui ont les premiers et avec le plus d'enthousiasme adopté la nouvelle culture et fait son succès dans la société rurale du Mayombe, tandis que les Yombe, longtemps demeurés dans leurs villages à l'écart des gares, sont restés un certain temps réticents face à cette nouvelle culture. Mais ce temps est révolu : aujourd'hui, tous les agriculteurs du Mayombe sont planteurs de banane et les Yombe occupent, dans la production de la banane, la part que l'on peut en attendre eu égard à la démographie.

**La capitale incontestée de la production de banane est Les Saras, mais l'avenir semble mieux assuré à Bilala et Bilinga**

Dès 1936, c'est-à-dire dès la première campagne de plantation de banane Gros Michel au Mayombe, Les Saras fut un des trois principaux lieux de distribution des rejets en milieu africain. Son rôle de capitale économique du Mayombe allait s'affirmer avec la création de la plantation de la SOCOFRAN (société dirigée par A. Vigoureux) à Magny. Depuis 1961, la SOCOFRAN a abandonné ses plantations, mais elles ne furent pas pour autant abandonnées à la nature. Les anciens travailleurs de la SOCOFRAN continuèrent l'exploitation à leur compte et jusqu'à nos jours Magny est le principal espace de culture des habitants des Saras. Les limbas ont été préservés et les bananiers se sont renouvelés de génération en génération à partir des drageons jadis plantés par Vigoureux. Mais de nombreux défrichements ont eu lieu avant, pendant et après l'ère Vigoureux, dans tous les environs des Saras, partout où une route forestière permet l'évacuation des régimes, par des planteurs africains et pour leur compte. Ceci s'est passé partout, certes dans la zone d'influence du chemin de fer, mais nulle part avec autant de force qu'aux Saras, seule localité semble-t-il à compter un nombre significatif de grands planteurs (cf. *infra*).

Le résultat de cet état de choses se lit dans le tableau 4 du chapitre 10 de la deuxième partie du présent document. On voit que la gare des Saras assure à elle seule, en 1985, les deux tiers des expéditions de banane par voie ferrée. Elle est suivie de très loin par Bilinga (17 %), second incontesté. Loin derrière on trouve, à peu près à égalité, Mfoubou et Mvouti (5 %), puis Malemba et Mpounanga (4 %); les expéditions ferroviaires de Bilala sont négligeables. On peut s'étonner de voir Mfoubou, petit village de 250 habitants, distancer nettement Bilala, qui en a plusieurs milliers. C'est que Mfoubou est une gare enclavée (on ne peut y accéder par la route), tandis que Bilala, au sortir du Mayombe vers l'océan, est accessible par route depuis Pointe-Noire, qui n'est qu'à 70 kilomètres. En réalité Bilala est aussi un centre de production de banane d'une certaine importance mais, contrairement aux autres gares, elle est desservie par une flotte de camionnettes appartenant à des commerçants privés. Dans ces conditions, il est beaucoup plus difficile de savoir exactement ce qui "sort" de cette localité : cela suppose un sondage bien fait... qui reste à faire ! Reliée plus facilement à Pointe-Noire par la route, Bilala est aussi moins spécialisée dans la culture de la banane, culture liée au chemin de fer et dont le marché principal est Brazzaville. À Bilala, les cultures sont plus variées; pendant quelques années, Bilala s'était spécialisée dans la production de canne à sucre pour la fabrication du vin de canne (Lungwila).

Malgré la carence de statistiques concernant la production "exportée" par Bilala (et les expéditions par route doivent aussi concerter Bilinga toute proche), il semble bien, d'après les enquêtes de B. Kouba, que Les Saras reste de très loin encore le principal foyer de production de banane au Mayombe, et c'est sans doute aussi, mais c'est moins certain, de production agricole tout court. Mais il demeure que dans la dernière décennie, c'est le bas Mayombe (Bilala-Bilinga) qui a eu la croissance démographique la plus élevée; cela était lié aux travaux du réalignement (qui rejoignait l'ancien tracé à Bilinga); et cet essor démographique a dû être pour une bonne part la conséquence de l'flux d'ouvriers et de commerçants; mais bon nombre des épouses de ces gens-là sont cultivatrices; et l'essor de la population locale entraîne l'essor de la demande en vivres : il y a donc eu très probablement une croissance assez vive de la production agricole du bas Mayombe au cours de la dernière décennie, mais pas nécessairement de la production de banane; peut-être même au détriment de celle-ci.

Aujourd'hui, le chantier du réalignement est fini; reste seulement la firme ITALCOS qui achève de construire les gares et les logements des cheminots : l'avenir de Bilala et de Bilinga ne comportera sans doute pas de boom démographique aussi spectaculaire que celui auquel on vient d'assister; il peut même y avoir tassement ou recul de la population; mais

ces localités gardent un atout essentiel : elles sont sur la nouvelle voie et sur l'ancienne voie, à la jonction des deux, au débouché de la route de Banga sur le chemin de fer, à la sortie du Mayombe vers Pointe-Noire, sur des espaces au relief moins tourmenté et, semble-t-il, sur des terres mieux arrosées en raison de leur position contre les premiers reliefs rencontrés par les vents humides venant du golfe de Guinée; autant d'avantages qui font penser que l'avenir de la production y est mieux assuré qu'aux Saras, bourg menacé par l'éventuelle fermeture de l'ancienne voie ferrée, et qui de toute façon n'occupe pas une situation de carrefour.

#### L'extensivité des systèmes de culture est-elle une menace pour le patrimoine écologique ?

Il est difficile de connaître exactement la superficie plantée en bananiers au Mayombe. Vennetier, abordant ce problème, dit que (vers 1960) "on l'estime tantôt à 500 ha, tantôt à 2 500 ha !", soit un rapport de un à cinq ! Il pense que "le second chiffre est certainement plus proche de la vérité", eu égard aux tonnages expédiés par voie ferrée. Depuis les études de Vennetier, il y a eu des campagnes de photographie aérienne qui auraient permis de mieux cerner ce problème, mais l'exploitation de ces photos n'a pas été faite. Elle est encore faisable, mais n'aurait qu'un intérêt historique, permettant tout de même de fixer un ordre de grandeur minimum car, s'il y a eu sans doute quelques bananeraies abandonnées, il y a eu, c'est sûr, beaucoup plus de surfaces défrichées et plantées depuis, ne serait-ce qu'en raison de l'essor démographique et du recours de plus en plus fréquent à la tronçonneuse pour les défrichements.

En ce qui concerne les surfaces plantées par exploitation, nous ne disposons que des chiffres de la PROMOCI qui a étudié 23 exploitations situées aux Saras, à Bilala et à Louvoulou. Les surfaces en bananiers se tiennent entre 10 ares et 5 hectares, mais avec les deux tiers des exploitations ayant moins d'1,5 ha de bananiers, il est clair que ce sondage trop limité n'a pas eu la "chance" de "tomber" sur l'une des grosses exploitations des Saras où, selon nos estimations, la superficie plantée doit se chiffrer en dizaines d'hectares.

Il faut donc reconnaître que ce problème est très mal connu et que c'est une priorité de la recherche au Mayombe que d'établir la quantité de terre cultivée pour la banane selon les types d'exploitation et au total. C'est une donnée fondamentale, hélas très difficile à élaborer, car le levé sur le terrain est très délicat en raison du relief, de la luxuriance de la végétation (des bananiers... et des plantes sauvages, vu l'extensivité de l'entretien !), et aussi parce qu'il n'est pas toujours aisément de distinguer ce qu'il convient d'appeler une bananeraie d'une jachère plus ou moins récente où l'on récolte encore, cependant, les régimes qui fructifient...

Une mise au point sérieuse sur cette question ne pourra se faire sans une campagne de photographie aérienne à grande échelle (1/20 000 minimum).

Vu que nous savons très peu de choses sur les superficies cultivées, nous ne pouvons pas avoir une bonne connaissance des rendements. Ils sont très difficiles à estimer, sauf sur les nouvelles plantations, qui sont la minorité et dont les rendements, certainement meilleurs, ne donnent pas une idée exacte du rendement réel des plantations du Mayombe, dont certaines ont plus de 15 ans d'âge ! L'enquête de la PROMOCI, faite en 1982, donne des rendements de 5 à 15 tonnes par hectare selon les exploitations, avec une fréquence maxima autour de 8 tonnes. Il y aurait également des différences géographiques, les rendements étant meilleurs aux Saras (10 t/ha en moyenne), plus bas ailleurs (Bilala, 8 t; Louvoulou, 7 t). Nous ne savons pas exactement comment ont été établis ces chiffres, mais nous savons qu'ils proviennent d'un sondage sur les exploitations (on a enquêté auprès d'exploitants choisis au hasard), et non selon des critères spatiaux (on aurait pu estimer les rendements sur des terres choisies au hasard). Or il se trouve que le résultat n'est pas du

tout le même selon la démarche adoptée, car il y a une grosse majorité de petites exploitations familiales et des grandes exploitations, peu nombreuses, dont aucune n'est "tombée" dans l'échantillon très restreint de la PROMOCI, mais qui couvrent pas mal d'espace, et généralement sur des sols différents au moins par leur histoire culturelle (davantage de terres neuves défrichées sur forêt " primaire" ou très vieille jachère forestière). D'ailleurs, rien que dans les données PROMOCI on observe que tous les meilleurs rendements supérieurs à 10 t sont obtenus dans les petites exploitations (moins d'1,5 ha de bananiers). Au-delà d'1,5 ha, aucun rendement ne dépasse 9 t; la seule exploitation qui dépasse 5 ha n'aurait eu que 7 t/ha.

Tous ces chiffres nous semblent bien élevés; nous pensons qu'ils proviennent peut-être de petites bananeraies bien jardinées proches des maisons (pour des raisons d'accessibilité) ou de plantations neuves (la première production, moins échelonnée dans le temps, est plus facile à estimer en masse, mais elle est bien meilleure, normalement, que les récoltes suivantes). Vennetier, dans sa thèse, cite des chiffres beaucoup plus bas, qui nous semblent plus proches de la réalité probable : 3 à 4 t/ha "en culture traditionnelle". C'était il y a un tiers de siècle, mais il ne semble pas qu'il y ait eu le moindre progrès technique dans la culture paysanne de la banane au Mayombe depuis 1954 : au contraire, les terres se sont fatiguées et il n'y a eu aucun renouvellement génétique. Pour notre part, une estimation grossière sur deux grandes exploitations nous a donné les chiffres de 1 à 2 tonnes...

Voilà donc encore une question importante à éclaircir pour l'agronomie, pour l'économie, et pour asseoir le raisonnement sur la pertinence des systèmes culturaux utilisés au Mayombe pour la banane.

Un autre critère d'évaluation des systèmes culturaux, très nécessaire par ailleurs à l'estimation pondérale de la production, est le poids des régimes de banane. Pour le service commercial du chemin de fer, qui renonce à peser les expéditions de banane pour économiser la manutention, c'est très simple : un régime compte pour 20 kg. En réalité, bien sûr, le poids des régimes est variable; il y en a de très beaux, auxquels les planteurs attribuent des poids mirifiques, faute d'avoir un peson ou une balance pour vérifier. Mais la majorité des régime est de taille plus modeste. Vennetier cite le chiffre de 23 kg comme un "beau résultat" obtenu par l'IFAC à Loudima, un peu à l'est du Mayombe. Mais "le poids moyen des régimes se maintenait entre 17 et 19 kg" au Mayombe, ce qui n'est pas mal. Nos estimations personnelles, trente ans après, nous donnent exactement le même ordre de grandeur (ce qui semble contredire les assertoos des planteurs qui se plaignent de la "baisse de la production" : c'est peut-être vrai pour certains, qui vieillissent, n'ont pas eu l'énergie de renouveler leur terres, mais cela ne semble pas vrai, globalement, pour le Mayombe). B. Kouba a fait quelques pesées en 1986 qui donnent toujours le même résultat : poids moyen d'un régime : 18 kg. Il s'agit là de la moyenne pour les régimes dirigés vers Brazzaville, qui sont les plus beaux. Les régimes de moindre poids sont plus souvent expédiés à Pointe-Noire, qui est quatre fois plus proche, vendus sur le marché local, par mains aux passagers des trains, ou encore gardés pour l'autoconsommation.

Le rendement dépend aussi de la densité de plantation. Au Mayombe, pour une plantation nouvelle, avec un écartement moyen de 6 m x 6 m, la densité est de l'ordre de 225 pieds/ha, s'il n'y a pas trop de manquants, ce qui est peu. Après, une densification peut s'opérer car on a coutume de laisser pousser plusieurs rejets, si bien que chaque plant initial donne naissance peu à peu à un bosquet de bananiers plus ou moins circulaire, et dont le centre finit par être vide; mais la concurrence entre ces pieds fils si rapprochés aboutit à une diminution de la taille des régimes.

Quoi qu'il en soit, même les estimations de rendements de la PROMOCI, qui nous semblent représenter des situations optima et non moyennes, demeurent très inférieurs aux rendements observés par exemple en Côte d'Ivoire avec la variété Poyo, il est vrai : 50 t/ha. Au Mayombe, la culture de la banane est très extensive et donc grande consommatrice d'espace, c'est-à-dire grande destructrice de forêt, pour un rapport dérisoire. On peut se demander s'il vaut vraiment la peine de détruire tant de forêt pour une production si faible. Ne serait-il pas mieux d'intensifier les systèmes culturaux pour obtenir la même production, voire une production supérieure, sur des espaces plus limités, sauvegardant ainsi des centaines d'hectares de forêt ? En réalité le problème n'est pas simple, car l'extensivité se traduit aussi par un abattage incomplet des arbres, l'absence de dessouchage, l'absence de labour, des sarclages minimums, une faible ponction sur les réserves minérales et organiques des sols, etc., toutes choses qui limitent l'aspect agressif de cette agriculture sur le capital pédologique et botanique de l'écosystème. On peut résumer le bilan en disant qu'en rapport à la production obtenue, les systèmes culturaux du Mayombe sont peu destructeurs, mais sur de vastes superficies, certaines techniques des systèmes plus intensifs pourraient se révéler à l'usage plus dangereuses pour le patrimoine écologique.

### **Les revenus des producteurs**

Une des raisons économiques du succès de la banane au Mayombe serait d'après certains producteurs, qu'elle est d'un rapport assez rapide : récolte au bout d'une année, contre cinq ans minimum pour le café, le cacao ou les arbres fruitiers, tout en étant une plante pérenne, grâce aux rejets, contrairement à l'arachide ou au maïs. Ceux-ci rapportent en quelques mois mais ne donnent qu'une récolte et demandent beaucoup plus de soins (dans le contexte local tout au moins); le manioc donne aussi, au bout d'une année environ, une récolte, étalée sur plusieurs mois en vertu des techniques locales de prélèvement, mais unique.

Un autre avantage important est que la banane peut produire en toute saison : il suffit d'étaler la plantation, s'il s'agit d'une plantation nouvelle. Dans les vieilles plantations, le temps a fait son oeuvre : les différences de rythme végétatif, cumulées sur plusieurs générations, assurent une récolte répartie sur toute l'année. Il n'y a donc pas de mois sans banane : les plantations assurent chaque mois un revenu quand elles sont assez grandes et bien menées. Il y a cependant de grandes variations dans les revenus des planteurs de banane : variations saisonnières et variations interannuelles, qui sont largement liées au régime pluvial. Chaque année, en général, il existe quatre mois de revenus plus importants (février à mai) liés au maximum de production en fin de saison des pluies, puis huit mois avec des revenus deux ou trois fois moins élevés avec un minimum marqué en fin de saison sèche de juillet à octobre. De même, d'une année sur l'autre, les revenus varient en fonction de la production qui, nécessairement, est influencée par la quantité et la répartition des pluies, mais de manière complexe : le peu de données que nous avons et leur caractère peu fiable ne nous permet guère d'avancer que des hypothèses. Il semble qu'une année peu pluvieuse ne signifie pas nécessairement une année peu productive et que l'effet d'une sécheresse soit beaucoup plus sensible sur la production de l'année suivante que sur celle de l'année en cours. Tout cela est à vérifier et pourrait s'expliquer par la pérennité de la formation végétale qu'est la bananeraie et l'incidence sur les jeunes plants, producteurs de l'année prochaine, de la pluviosité de l'année en cours. Quoi qu'il en soit, il est certain que la production, et donc les revenus des producteurs, varient sensiblement d'une année sur l'autre et que l'évolution de la pluviosité entre nécessairement comme facteur déterminant de l'évolution interannuelle des revenus.

Le fait que la production de banane s'étale sur toute l'année, et le fait qu'elle varie très sensiblement selon les saisons et selon les années, rendent difficile une connaissance précise des revenus des producteurs de banane : il faudrait exécuter des enquêtes très prolongées, ou confier aux producteurs eux-mêmes le soin d'enregistrer leurs revenus, chose qui ne serait

possible qu'avec une élite de jeunes et qui ne permettrait pas une extrapolation pour les autres exploitations. L'enquête faite par la PROMOCI en 1982 portait sur 25 exploitations du Mayombe : 10 aux Saras et environs, 8 à Bilala et environs, 5 à Louvoulou et 2 à Banga. C'est un échantillon très restreint mais qui a le mérite d'exister. Malheureusement, la méthodologie n'est nullement indiquée et quand on connaît la complexité de l'établissement de chiffres valables dans le domaine des revenus agricoles au Congo, on le regrette bien car on ne peut qu'être sceptique devant des chiffres qui sont forcément des estimations grossières et dont on ne nous dit même pas comment on les a obtenus; durée et saison de l'enquête ? formulation des questions ? méthodes de calcul des estimations ? Par ailleurs, nous avons déjà dit plus haut que l'échantillon n'est pas "tombé" sur une des grosses exploitations des Saras : elles sont trop peu nombreuses mais en raison de leur taille, elles jouent un rôle important dans la production.

Voyons cependant les résultats de l'enquête "exploitations" de la PROMOCI, en espérant qu'ils ne sont pas trop éloignés de la réalité de 1982. Nous bornerons notre étude aux 18 exploitations situées aux Saras, à Bilala et dans leurs environs, la situation des exploitations éloignées du chemin de fer (celles de Louvoulou et Banga) étant bien différente. Dans les 18 exploitations étudiées en 1982, le revenu brut annuel varie entre 300 000 et 1 000 000 de F CFA, soit entre 6 000 et 20 000 FF. Les deux tiers ont un revenu brut estimé entre 300 000 et 600 000 F CFA. La moyenne s'établit à 570 000 F et la médiane à 515 000.

L'exploitation qui a le plus gros revenu se distingue par le nombre élevé de ses personnes actives (5), ce qui lui permet de vendre près de 600 000 F de banane et presque 200 000 F de manioc, et par le rôle important de la chasse comme activité d'appoint (revenu annuel estimé à 160 000 F). L'exploitation au plus faible revenu n'a que deux personnes actives (nombre minimum observé) et le manioc y rapporte presque autant que la banane.

Si l'on veut essayer de mesurer et de comparer l'efficacité des exploitations, il convient de diviser les revenus obtenus par le nombre de personnes actives dans chaque exploitation. Les résultats sont les suivants : le revenu annuel brut par actif varie de 90 000 à 480 000 F CFA (chiffres arrondis). L'exploitation qui a le meilleur résultat est bien particulière : c'est la seule qui soit dirigée par un retraité et dont les revenus non agricoles sont presque aussi importants que les revenus agricoles. En dehors de cette exploitation bien particulière, le meilleur résultat (440 000 F) est obtenu par une exploitation d'un village proche de Bilala : elle aurait vendu en 1982 pour 700 000 F de banane alors qu'elle ne comportait que deux personnes actives. Le troisième meilleur résultat est celui d'une exploitation des Saras : cette exploitation, qui a deux personnes actives, se singularise par l'importance des revenus de l'arboriculture fruitière; safous, mandarines, mangues, pamplemousses, avocats, rapportent plus du quart du revenu; la banane demeure cependant la culture principale (59 % du revenu).

Les trois exploitations dont nous venons de parler sont celles qui, dans l'échantillon de la PROMOCI, encaissent le plus d'argent par actif; mais sont-elles réellement les plus performantes ? Ces trois exploitations sont aussi celles qui emploient le plus de main-d'œuvre temporaire : 300, 385 et 550 jours de travail payés dans l'année; l'arboriculteur dont nous avons parlé en dernier a déboursé 270 000 F CFA en main-d'œuvre au cours de l'année 1982. Il convient donc de déduire ces sommes, ainsi que tous les frais de production et de commercialisation (frais de transport, achat de manioc frais pour la fabrication de pains de manioc vendus, etc.), si l'on veut estimer plus valablement la productivité des exploitations agricoles du Mayombe. C'est ce que nous avons fait, et en voici les résultats : le revenu annuel net des exploitations étudiées par la PROMOCI varie entre 200 000 et 750 000 F CFA. Le maximum est obtenu dans l'exploitation de cinq actifs dont le revenu brut dépasse un million : main-d'œuvre extra-familiale, frais de transport et achat de manioc frais; plus d'un quart du revenu brut passe en frais de production et de commercialisation. De même, l'exploitation au plus faible revenu net est la même que pour le revenu brut, mais avec un

résultat largement amputé par les frais de main-d'œuvre (74 000 F) qui représentent un peu plus d'un quart du revenu brut. Au total, les deux tiers des exploitations ont un revenu annuel net compris entre 200 000 et 500 000 F CFA. La moyenne est de 435 000 F et la médiane de 420 000 F.

Si l'on rapporte maintenant le revenu annuel net au nombre de personnes actives travaillant dans l'exploitation (travailleurs temporaires non compris), on trouve un revenu maximum de 360 000 F CFA. Il s'agit là encore du retraité. Chez les autres, le maximum est d'un peu plus de 300 000 F et le minimum est de 90 000 F. Il s'agit d'une exploitation à la main-d'œuvre nombreuse (cinq personnes) et qui se singularise par l'importance accordée au café, qui occuperait autant de terrain que la banane et en rapporterait autant (21 % du revenu pour chaque spéculation); la principale source de revenu est ici le manioc, qui assure un tiers des ressources.

Toujours pour cerner au plus près la productivité des hommes et des exploitations dans l'agriculture, activité principale au Mayombe, il convient de retrancher des revenus annuels les revenus non agricoles : revenus de la chasse, petit commerce, aides familiales, pensions et allocations familiales, artisanat, ristournes, etc. On obtient alors le revenu annuel net que l'on peut rapporter également au nombre d'actifs dans l'exploitation. On obtient alors un revenu agricole moyen de 140 000 F CFA ; le maximum est de 307 000 F et le minimum s'abaisse à 100 000 F/actif/an. Toutes les quatre font peu de banane; le manioc y assure une part importante des revenus, signe que l'homme est peu impliqué dans l'agriculture, en raison de son âge, de sa santé, de son caractère ou de ses choix. Au contraire les deux exploitations les plus performantes (revenus respectifs : 307 000 et 230 000 F/actif/an) sont fortement spécialisées dans la banane. Le troisième meilleur résultat est obtenu par l'arboriculteur.

Rapportons maintenant le revenu annuel net (tous revenus confondus cette fois) au nombre de personnes vivant de l'activité des exploitations (actifs + personnes à charge) : nous obtenons alors le revenu par tête, indicateur important bien qu'imparfait de ce qu'il est convenu d'appeler le niveau de vie. Mais on gardera bien à l'esprit, en lisant les résultats, qu'il s'agit des revenus monétaires, et que la valeur de la production et des services autoconsommés n'y est pas incluse : en général, le logement et l'essentiel de la nourriture sont gratuits puisque assurés par les producteurs eux-mêmes. S'il n'y a pas d'erreur d'intitulé à propos des "personnes à charge" dans les tableaux de la PROMOCI, le revenu par tête, en 1982, dans les exploitations étudiées, aurait été de 47 000 F CFA en moyenne; le maximum est de 123 000 F (chez le planteur de banane des environs de Bilala cité précédemment); le minimum est de 18 000 F dans une exploitation d'un village proche des Saras caractérisée par le fait que le manioc assure les deux tiers des revenus (contre 15 % seulement pour la banane). L'homme doit être en mauvaise santé car les deux femmes rapportent 85 % du revenu agricole; la bananeraie est petite (0,5 ha) et son état végétatif médiocre; le rendement y est faible; les enfants sont nombreux (quinze personnes à charge pour trois actifs). Cette famille essaie de s'en tirer en faisant un peu de commerce, qui rapporte peu; elle bénéficie d'une petite aide familiale.

## BIBLIOGRAPHIE

- DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, Ministère du plan, République populaire du Congo.  
1982. *Opération villages-centres, région du Kouilou, pays rural de Mvouti*, 3 tomes, Paris, PROMOCI.
- KOUBA, B. 1987. *Les problèmes de production et de commercialisation de la banane douce dans la région du Mayombe. Cas du district de Mvouti*, Brazzaville, Institut du développement rural, Université Marien Ngouabi, 152 p., reprographié.
- KOYO, J. P. et KIYINDOU, P. 1985. Etat et perspectives de l'agroforesterie en République populaire du Congo, *Agroforesterie en zones forestières humides d'Afrique*, rapport du Séminaire sous-régional, 1<sup>er</sup>-8 juillet 1985, Makokou, Gabon, publication conjointe de l'Unesco (Programme MAB) et de l'IRET du Gabon.
- MAPANGUI, A. 1987. Programme de recherches sur les systèmes agricoles basés sur le bananier dans le Mayombe, rapport final de la Phase I (1986-1987), *Projet Mayombe*, Brazzaville, reprographié.
- MOUTSAMBOYE, J. M. 1985. *Dynamique de reconstitution de la forêt yombe*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux III, 301 p., reprographié.
- NASSIDIHO. 1987. *Inventaire et description des principaux systèmes agraires du haut Mayombe à Makaba. Evolution de la fertilité des sols cultivés*, mémoire pour l'obtention du diplôme d'ingénieur du développement rural, Université Marien Ngouabi, Brazzaville.
- SORET, M. 1965. *Le chemin de fer Congo-Océan. Son importance économique et sociale*, thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Lyon.
- VENNETIER, P. 1968. *Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville*, Mémoire ORSTOM, n° 26, Paris, ORSTOM, 458 p.

# Revue des connaissances sur le Mayombe



République populaire du Congo  
PNUD  
Unesco MAB



# **Revue des connaissances sur le Mayombe**

**Synthèse préparée pour le Projet PNUD/Unesco**

**PRC/85/002 et PRC/88/003**

**Directeurs de la publication:**

**Jacques Sénéchal**

**Matuka Kabala**

**Frédéric Fournier**

**République populaire du Congo**  
**(Ministère de la recherche scientifique et de l'environnement)**  
**Unesco**  
**PNUD**

**Publié en 1989 par l'Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75700 Paris  
Imprimerie de la Manutention, Mayenne**

© Unesco 1989